



Réunion du 14 décembre 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 90

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de Michel JESER), Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Fabien LARRIVIERE, Catherine LEYGUES, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à Henri POUSTIS), Mathias DUCAMIN, Michel DARETTE (pouvoir à Didier REY), Daniel BOULIN (pouvoir à Francis LARROQUE), Michel JESER, Albert LASSERRE-BISCONTE, Jean-Luc NOURY (pouvoir à Pierre MUCHADA), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Dominique LALANNE (pouvoir à Bernadette PRADA), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Jean-Pierre HOURCLE), Bernard MELIANDE (pouvoir à Yves DARRIGRAND), Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à Philippe GAUDET), René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à Nadia GRAMMONTIN), Philippe ARRIAU (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Anthony BERBEL.

---

**RAPPORT N° 11 : SA AQUITAINE ISOL A LACQ : AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Rapporteur** : M. Didier REY

Le conseil communautaire a, dans une délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2014, décidé d'attribuer à la SA AQUITAINE ISOL une subvention de 6 125 € pour la 1<sup>ère</sup> phase de son plan d'extension et de développement d'activité, la 2<sup>ème</sup> phase devant suivre rapidement, sans que son estimation budgétaire ne soit alors achevée.

C'est pourquoi il est proposé aujourd'hui un nouveau dossier de demande de subvention déposé par la SA AQUITAINE ISOL, qui s'inscrit dans la continuité du précédent.

Pour rappel, la SA AQUITAINE ISOL est installée à Lacq depuis 1985. Elle compte aujourd'hui 129 emplois en CDI et recourt également à de l'emploi intérimaire.

Dans le secteur du bâtiment et du service à l'industrie, son activité porte sur l'isolation thermique et acoustique d'installations industrielles, les travaux de plasturgie (tuyauteries, chaudronneries, réseaux de ventilation, etc.), les prestations en bâtiment (plafonds suspendus, cloisons sèches, cloisons démontables, planchers techniques, isolation thermique et acoustique), les échafaudages.

Le chiffre d'affaires atteint 14,5 M € en 2015.

Comme annoncé en 2014, AQUITAINE ISOL a lancé le projet de développement d'une nouvelle activité dans sa branche plasturgie en développant une activité de stratification de pièces, c'est-à-dire de mise en place d'un tissu en fibres de verre et imprégnation de résine, permettant une augmentation de la résistance mécanique et/ou une meilleure résistance aux agressions des produits chimiques. L'entreprise souhaite ainsi toucher de nouveaux marchés et assurer sa pérennité.

L'activité va se développer dans l'ancienne parcelle de la société Allias Frères acquise fin 2014 pour environ 85 000 €. L'aménagement nécessaire et l'acquisition de matériel sont estimés à 109 052,16 € HT. L'extension du champ d'activité d'AQUITAINE ISOL passe donc par un nouvel investissement d'environ 200 000 €.

Cet investissement va permettre de pérenniser les emplois et d'en créer 2 à 4 supplémentaires à l'horizon 2017 – 2018. Un plan de formation est prévu pour qualifier le personnel en stratification.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une subvention de 10 905 €, représentant 10 % de l'assiette éligible retenue à hauteur de 109 052,16 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SA AQUITAINE ISOL la convention annexée à la présente délibération qui fixe les modalités de versement de ladite subvention.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

